



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CLUSTER MARITIME LUXEMBOURGEOIS FÊTE

SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE

LUXEMBOURG, 10 MAI 2018 - Le Cluster Maritime Luxembourgais a soufflé hier soir ses 10 bougies en présence d'Etienne Schneider lors d'un Gala caritatif

Plus de 150 invités ont répondu présent à l'événement : membres du Cluster mais aussi partenaires de l'association – Chambre de Commerce, Cluster 4 Logistics, Single Window for Logistics – Commissariat aux Affaires Maritimes et représentants du Ministère de l'Economie.

L'occasion de retracer le chemin parcouru depuis les débuts de l'association fondée en 2008 et d'évoquer sa stratégie pour les années à venir : « En 10 ans d'existence, le CML s'est hissé au rang de représentant privilégié de l'« économie bleue » du Grand-Duché de Luxembourg. Comptant 16 membres à sa fondation et soixante membres aujourd'hui, l'association représente l'ensemble des métiers liés au secteur maritime & actifs au Luxembourg. L'offre de nos services et de nos activités n'a cessé de s'étoffer en fonction des attentes des membres, de renforcer leur connaissance mutuelle, de nouer des liens et, au final, de créer des passerelles. » rappelle Fabrice Maire, Président du Cluster depuis avril 2017.

Le dîner de Gala organisé au Parc Hotel Alvisse s'est conclu par la remise d'un don de 5,565 Euros au profit de la Fondation Kriibskrank Kanner qui soutient depuis de nombreuses années des enfants atteints de cancer.

À propos du Cluster Maritime Luxembourgais

Association sans but lucratif créée en 2008 par 16 membres fondateurs, le Cluster Maritime Luxembourgais rassemble aujourd'hui une soixantaine de sociétés membres issues de différents secteurs : armateurs, constructeurs navals, logisticiens mais aussi cabinets d'avocats et de consulting, banques ou encore entreprises actives dans le secteur spatial.

Les missions du Cluster s'organisent autour de quatre piliers d'activités : mettre les acteurs du monde maritime en réseau, veiller au partage des connaissances, promouvoir le secteur, et encourager son développement économique.

Nos objectifs :

1. Attirer plus d'armateurs en rendant le cadre législatif plus compétitif
2. Améliorer les relations entre les armateurs, les banques et les autres secteurs représentés
3. Soutenir l'innovation via la mise en place d'un programme dédié aux start-ups à portée maritime
4. Encourager le développement des solutions vertes dans le secteur maritime





Crédits / Photographies : David Kiewer